ONDE - Répartition des élèves

Rappel: Un élève, par exemple en CE1, ne pourra être réparti que dans une classe qui comprend des CE1.

Les répartitions, collectives ou individuelles, se font via le menu Menu ELEVES -> Répartitions



Répartitions collectives

Gestion collective -> Affectation permanente dans une classe



Vous devez sélectionner l'année scolaire correspondante et cliquer sur la loupe pour rechercher.



La liste des classes apparaît, vous cliquez ensuite sur le bouton "Affecter" de la classe dans laquelle vous devez répartir les élèves.



La liste des élèves déjà répartis apparaît, tout en bas vous cliquez sur le niveau des élèves à répartir.



Vous sélectionnez ensuite les élèves parmi la liste des élèves du niveau concerné puis cliquez sur "Valider".



Répartitions individuelles

-> Gestion individuelle

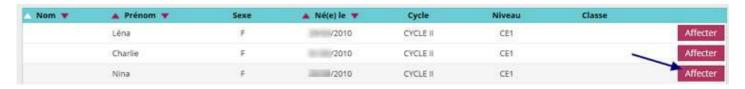


Pour la phase de recherche le directeur :

- 1) sélectionne l'année scolaire correspondante ;
- 2) remplit un des champs de sélection (nom, prénom, niveau...);
- 3) clique sur le bouton de recherche.



Les élèves correspondant aux critères de sélection sont affichés. Vous cliquez sur le bouton "Affecter" correspondant à l'élève à répartir.



Une autre fenêtre s'affiche dans laquelle vous sélectionnez "Affectation permanente dans une classe".



Il vous faudra ensuite:

- sélectionner la classe dans laquelle l'élève doit être réparti;
- sélectionner le niveau de classe ;
- cliquer sur "Valider".

